



COP
FONCIER
EN OUTRE-MER

DÉFI FONCIER : UNE MOBILISATION CROISÉE DES ACTEURS POUR DÉPASSER LES BLOCAGES



Guadeloupe

Guyane

Martinique

Mayotte

La Réunion

Conférence des Parties sur le foncier :
une initiative de l'association Interco' Outre-mer



DÉFI FONCIER : UNE MOBILISATION CROISÉE DES ACTEURS, POUR DÉPASSER LES BLOCAGES

► POURSUIVRE UN ENGAGEMENT

Interco' Outre-mer donne suite aux travaux conduits avec les intercommunalités de Mayotte, La Réunion, Martinique, Guadeloupe et Guyane et ayant permis l'élaboration d'un « recueil d'observations, de propositions et d'alertes sur le Foncier en outre-mer », particulièrement salué aux niveaux local et national. Elle entend ainsi contribuer à faire que l'enjeu foncier cesse d'être une entrave à l'action efficace des collectivités, un facteur de tensions sociales, un blocage dans le développement et la protection des territoires d'Outre-mer...

[Téléchargez le recueil de propositions](#)

► GAGNER EN OPÉRATIONNALITÉ

L'ambition des COP Foncier est de rendre plus opérationnelles certaines propositions en approfondissant sur les champs juridique, technique et stratégique des points de blocages identifiés par l'ensemble des acteurs (par ex : l'indivision et le titrement ; le ZAN et la planification ; la police de l'urbanisme...).

Elles doivent permettre aux collectivités de sortir du constat et d'être, sur la base de leurs pratiques quotidiennes, force de propositions qui puissent nourrir les travaux des pouvoirs publics nationaux et des parlementaires d'Outre-mer.

► COPRODUIRE ENTRE ACTEURS

Au-delà des échanges d'expériences et des pratiques de terrain qu'elles encouragent entre collectivités, les COP Foncier visent surtout à faire de la mobilisation croisée des acteurs publics, parapublics et privés une force. C'est en effet par le dialogue et en rassemblant autour des élus et cadres des collectivités, l'ensemble des acteurs majeurs du foncier (services déconcentrés de l'État, notaires, généalogistes, établissements publics foncier, géomètres, opérateurs...) que peuvent être concrétisées des évolutions nécessaires.



► ÊTRE AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS DE TERRAIN

Les COP Foncier visent à permettre, notamment par la mobilisation des communautés adhérentes, l'expression fine des particularités de chacun des territoires d'Outre-mer et à adapter les possibles évolutions réglementaires ou législatives aux réalités locales.

► DANS LA PRATIQUE EN 2024

En avril :

■ Consultation à caractère technique des organismes et institutions nationaux (universitaires, ministères, associations et fédérations nationales, réseaux professionnels, parlementaires...);

En mai et juin :

■ Approfondissements techniques dans le cadre de groupes de travail resserrés (sur un sujet précis et en comité restreint);

■ Conduite de réunions à l'échelle de chacun des territoires ou dans une logique inter territoriale ;

■ Comités de réflexions à dimension politique sur des sujets transversaux ;

De septembre à décembre :

■ Un partage des propositions entre territoires d'Outre-mer ;

■ Une valorisation auprès des pouvoirs publics nationaux (Gouvernement, Parlement, réseaux nationaux d'acteurs du foncier) et des partenaires d'Interco' Outre-mer ;





L'ENJEU EN FONCIER OUTRE-MER

Conférence des Parties sur le foncier en Outre-mer

Contacts :



Caroline CUNISSE - Interco' Outre-mer
06 76 97 36 08 / c.cunisse@interco-outremer.fr



Philippe SCHMIT - Urba Demain
06 87 01 17 57 / p.schmit@urbademain.com